

# MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE PROCÉDURE ADAPTÉE

### **1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

Commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË  
8, Bd Charles de Gaulle  
53390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË  
Tél : 02 43 06 51 17 – fax : 02 43 06 93 55  
E-mail : [saint.aignan.sur.roe@wanadoo.fr](mailto:saint.aignan.sur.roe@wanadoo.fr)

### **2. Mode de passation**

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

### **3. Objet**

Révision du Plan Local d'Urbanisme

### **4. Caractéristiques principales de l'étude**

La mission concerne les études d'élaboration de la révision du PLU se décomposant en 5 phases :

- Phase 1 : Le diagnostic et le rapport de présentation
- Phase 2 : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Phase 3 : Le règlement écrit et graphique
- Phase 4 : Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Phase 5 : Les annexes

### **5. Composition des équipes candidates**

La consultation est ouverte à des équipes structurées ayant à minima des compétences affirmées en matière :

- d'urbanisme
- d'architecture
- de paysage
- d'environnement

L'équipe devra avoir également des qualités pédagogiques et d'animation.

La candidature devra faire apparaître la forme juridique proposée soit candidat individuel soit groupement solidaire.

## **6. Composition du dossier**

L'offre devra comprendre :

- une note méthodologique explicitant la manière dont le candidat mènera son projet et répondra au cahier des charges
- un dossier de présentation de l'équipe projet mise en place et ses références
- une décomposition de la rémunération par phase et par cotraitant éventuel
- un planning détaillé des études
- le projet de marché (pour information)
- une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants éventuels ;

Pour chacun des membres de l'équipe :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée pour justifier :
  - qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
  - qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
  - qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L324-10, L341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail.
- D'un dossier de présentation des moyens humains, matériels et financiers et leurs compétences ;
- D'une liste de références récentes d'opérations similaires à la présente consultation avec pour chaque opération l'indication de la mission réalisée par le membre de l'équipe, la date, le nom du maître d'ouvrage .

## **7. Lieu de retrait des dossiers de consultation (Cahier des charges et MAPA)**

À demander à la Mairie de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

E-mail : [saint.aignan.sur.roe@wanadoo.fr](mailto:saint.aignan.sur.roe@wanadoo.fr)

## **8. Date limite de réception des offres**

☞ **le mardi 19 mai 2015 à 17h00**

## **9. Lieu de réception des offres**

Mairie de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË  
53 390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

L'enveloppe extérieure portera la mention : « Offre pour l'étude de révision du Plan Local d'Urbanisme -Ne pas ouvrir ».

## **10. Critères de jugement des offres**

Le jugement des offres se fera sur:

- la motivation que porte le candidat à l'opération et la qualité de la prestation proposée évaluée à travers la note méthodologique à fournir
- l'examen des moyens, des compétences et des références à travers un dossier de présentation de l'équipe
- la rémunération proposée pour la mission d'étude avec décomposition par phase et cotraitants éventuels
- les délais proposés sur présentation d'un planning

Une audition pourra être organisée avec les candidats considérés comme les mieux placés à l'issue de l'analyse des offres.

## **11. Délais de validité des offres**

L'offre des candidats reste valable quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

## **12. Date prévisionnelle de commencement de l'étude**

Juin 2015

## **14. Renseignements divers**

Mairie de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

## **15. Date d'envoi à la publication**

**Le jeudi 16 avril 2015**